

BESOIN DE FORMER VOS SALARIES

FORMATION, CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT

Catalogue 2019

SPECIAL TYPE J et U



Organisme de Formation

VARA PRODUCTION - Organisme de formation

8 rue Juliette Giret - 09500 RIEUCROS

Tél : 05.61.67.37.21

Mail : contact@varaproduction.fr

Sommaire

SECURITE INCENDIE

FORMATIONS

Lutter contre l'incendie

Manipulation extincteur	7
Equipier de Première Intervention (E.P.I.)	8

Evacuer en Sécurité

Transfert Horizontal + SSI	9
Journée SSI + incendie et Transfert Horizontal	10

Organiser la lutte contre l'incendie

Référent incendie en ERP – ERT	11
--------------------------------	----

Devenir Formateur en Sécurité Incendie

Formation de formateur incendie	12
---------------------------------	----

Devenir et maintenir ses compétences d'agent SSIAP

SSIAP 1 initial	13
Recyclage SSIAP 1	14
Remise à niveau SSIAP 1	15
Passerelle Sapeur-Pompier SSIAP 1	16
SSIAP 2 initial	17
Recyclage SSIAP 2	18
Remise à niveau SSIAP 2	19
SSIAP 3 initial	20
Recyclage SSIAP 3	21
Remise à niveau SSIAP 3	22
Module complémentaire HSE SSIAP 3	23

Maintenir le matériel incendie en état

Vérificateur interne d'extincteurs mobiles	24
--	----

SECOURISME

FORMATIONS

S'initier aux premiers secours

Défibrillateur Automatisé Externe et la Réanimation Cardio-pulmonaire	27
---	----

Devenir secouriste

Sauveteur Secouriste du Travail	28
Sauveteur Secouriste du Travail – Maintien et Actualisation des Compétences	29

Secourir en milieu médical et paramédical

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 1	30
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 1 – Maintien et Actualisation des Compétences	31
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2	32
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2 – Maintien et Actualisation des Compétences	33

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATIONS

Prévenir et identifier les troubles musculo-squelettiques

Gestes et postures bureautique	36
Manutention des personnes âgées	37
Manutention des personnes handicapées	38

Devenir et maintenir ses compétences d'Acteur Prévention Secours

Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile	39
Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile – Maintien et actualisation des Compétences	40

HABILITATION ELECTRIQUE

FORMATIONS

Travailler à proximité d'une installation électrique

Opération simple d'ordre non électrique – B0-H0-H0V – Exécutant / Chargé de chantier	43
Recyclage - Opération simple d'ordre non électrique – B0-H0-H0V – Exécutant / Chargé de chantier	44

Réaliser des opérations simples en électricité

Opération simple d'ordre électrique – BS-BE Manœuvre Chargé d'intervention élémentaire / Chargé d'opération spécifique	45
Recyclage – Opération simple d'ordre électrique – BS-BE Manœuvre Chargé d'intervention élémentaire / Chargé d'opération spécifique	46

Réaliser des opérations électriques en basse tension

Opération d'ordre électrique – BC – Chargé de consignation	47
Recyclage - Opération d'ordre électrique – BC – Chargé de consignation	48
Opération d'ordre électrique – BR – Chargé d'intervention générale	49
Recyclage – Opération d'ordre électrique – BR – Chargé d'intervention générale	50
Opération d'ordre électrique – B1V-B2V – Exécutant / Chargé de travaux	51
Recyclage – Opération d'ordre électrique – B1V-B2V – Exécutant / Chargé de travaux	52

MANAGEMENT ET SECURITE

FORMATIONS

Organiser la prévention des risques professionnels

Evaluer les risques professionnels : réaliser son document unique	55
Prévention des salariés intérimaires	56
Prendre en compte la mobilité des personnes âgées	57
Correspondant interne en prévention sécurité santé au travail	58

SECURITE
INCENDIE

Lutter contre l'incendie

Evacuer en sécurité

Organiser la lutte contre l'incendie

Devenir formateur en sécurité incendie

Devenir et maintenir ses compétences d'agent SSIAP

Maintenir le matériel incendie en état



MANIPULATION EXTINCTEUR

Formation initiale



Objectif :

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- *Connaitre les différents types de feux
- *Mettre en oeuvre les moyens de secours si nécessaire.
- *Mettre en oeuvre les procédures.

Durée :

Formation de 1H30

Programme de la formation :

Partie théorique :

- *Théorie du triangle de feu.
 - *Les classes de feux
 - *Le danger des fumées.
- *Les différents types d'extincteurs et leurs rôles.
 - *Mettre en oeuvre un extincteur
 - * les procédures internes.

Partie pratique :

- *Exercice réel d'extinction sur bac à feu écologique.

Les supports remis aux stagiaires :

- *Attestation de formation.
- *Memento incendie.





EQUIPIER DE 1ère INTERVENTION

Spécial établissement Type J et U



Public concerné

Tout personnel.

Objectif

A l'issue de la formation le participant doit être capable de :

- *Connaître les différents types de feux.
- *Mettre en oeuvre les moyens de secours si nécessaire.
- *Participer efficacement à un transfert horizontal .
- *Mettre en oeuvre les procédures.

Durée

3H30

Document remis

Attestation de formation.
Memento "exercice incendie".

Programme

Partie théorique

- Connaître les principes fondamentaux de sécurité dans un établissement.
- théorie du triangle de feu.
- La propagation et la destruction.
- Les classes de feux et les agents extincteurs.
- Le danger des fumées.
- Les R.I.A. et les extincteurs : eau, poudre et CO2.
- Mettre en oeuvre les moyens de première intervention.
- L'attaque du feu, la marche générale et l'intervention.
- Les moyens d'alerte, d'alarme et de liaison.
- Participer à une stratégie de transfert horizontal.

Partie pratique

- Reconnaissance des lieux.
- Les consignes internes incendie.
- Exercices réels d'extinction.
- Exercice de transfert horizontal.





Formation SSI / Transfert Horizontal «Spéciale établissement type J»



Public concerné

Tous salariés travaillant dans un établissement de type "J".

Objectif

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

Connaître la maîtrise du risque incendie dans un établissement de type "J".

Les organes de sécurité incendie dans un type J

Exploiter le système de sécurité incendie.

Adapter une stratégie d'évacuation de l'établissement.

Le transfert Horizontal

Document remis

Attestation de formation.

Livret de formation.

Durée

3 heures 30

Equipe pédagogique

Formateur spécialisé type J

Programme

1ère Partie Le SSI

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

- * Connaître les principes fondamentaux de sécurité dans un établissement de type "J".
- * Fonctionnement des différents détecteurs et organes de sécurité.
- * Lecture et interprétation des données du système de sécurité incendie (SSI).
- * La manipulation d'un SSI.



2ème partie incendie

- * Les consignes de sécurité interne
- * La levée de doute
- * L'attaque du feu, la marche générale et l'intervention.
- * le compartimentage et le transfert horizontal
- * les différentes conduites à tenir
- * exercices d'évacuation par transfert horizontal



Journée formation SSI / INCENDIE

«Spéciale établissement type J»



Public concerné

Tous salariés travaillant dans un établissement de type "J".

Objectif

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

Adopter une posture de préventeur.

Connaitre la maîtrise du risque incendie dans un établissement de type "J".

Mettre en oeuvre les moyens de secours nécessaire

Exploiter le système de sécurité incendie.

Adapter une stratégie d'évacuation de l'établissement (Transfert Horizontal).

Document remis

Attestation de formation.

Livret de formation.

Durée

7 heures

Equipe pédagogique

Formateur diplômé SSIAP 3
(Chef de Service Sécurité Incendie)

Programme

1ère Partie Le SSI

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

- * Connaitre les principes fondamentaux de sécurité dans un établissement de type "J".
- * Fonctionnement des différents détecteurs et organes de sécurité.
- * Lecture et interprétation des données du système de sécurité incendie (SSI).
- * La manipulation d'un SSI.



2ème partie incendie

- * Théorie du triangle de feu.
- * La propagation et la destruction.
- * Les classes de feux et les agents extincteurs.
- * Le danger des fumées.
- * Les extincteurs : eau, poudre et CO2
- * Mettre en oeuvre les moyens de première intervention.
- * L'attaque du feu, la marche générale et l'intervention
- * La levée de doute.
- * L'évacuation de l'établissement (Transfert Horizontal).



REFERENT INCENDIE EN ERP / ERT



Objectif

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires afin d'assurer la fonction de référent en sécurité incendie dans un ERP.

Public

Tout personnel en charge de la sécurité incendie.

Equipe Pédagogique

Formateur SSIAP 3.

Durée

7h00

Documents remis

- Attestation de formation
- Livret de formation
- Divers documents

N° APF: 73 09 00501 09

Programme de la formation

Théorique

- Les obligations réglementaires dans un ERP / ERT
- Tenir un registre de sécurité :
 - Les vérifications périodiques.
 - Les obligations réglementaires.
 - La commission de sécurité.
- L'alarme :
 - Les organes de déclenchement et de détection.
 - Les numéros d'alerte.
- L'évacuation :
 - L'exercice évacuation
 - Diriger un exercice d'évacuation.
 - Gérer une évacuation.
 - Compléter une fiche bilan d'évacuation.
- Les facteurs aggravants :
 - Encombrement.
 - Le personnel non formé.
 - Le respect des consignes de sécurité.
- Le matériel nécessaire pour l'évacuation.

Pratique

- Visite d'un établissement.
- Exercices d'évacuation.
- Levée de doute.





Formation de Formateur INCENDIE Spécial types J et U



Objectif

Acquérir les compétences techniques, organisationnelles et pédagogiques, afin d'encadrer des formations EPI avec transfert horizontal.

Durée

35 heures de face à face pédagogique.

Public

Toutes personnes souhaitant dispenser des formations EPI avec évacuation.

Pré-Requis

SSIAP 1 (conseillé, nous consulter).

Equipe Pédagogique

- Formateur de Formateur EPI.
- Formateur SSIAP 3.
- Formateur de contrôleur extincteur.

N° d'APF 73 09 00501 09

Programme de la formation

Théorique

- * Le contenu d'une formation EPI.
- * Les moyens de secours contre l'incendie (MS).
 - rappels sur :
 - Les moyens d'extinctions.
 - Les dispositions visant à faciliter l'action des SP.
 - Le service de Sécurité incendie.
 - Le système de Sécurité incendie.
 - Le système d'alerte.
 - Les moyens de secours par types dans les ERP/ERT.
 - La réglementation.
- * La théorie du Feu.
- * Les différents types d'évacuation.
 - Guide-file, serre-file, le chargé des opérations.
 - Verticaux et horizontaux.
- * Les règles d'exercice manipulation extincteur.
- * L'organisation d'une formation (administratif, matériels, salle...).
- * Les principes de la formation pour adulte.

Pratique

- * Visite de site
- * Mise en place de séquences de formation.

Evaluation (Validation des Acquis)

- QCM.
- Epreuve écrite.
- Epreuve pratique.

Documents remis

- * Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux ERP.
 - Dispositions générales.
 - Dispositions particulières.
- * Supports divers.





SSIAP 1

Formation Initiale



Objectifs

- *Assurer la sécurité des personnes et des biens en ERP ou en IGH,
- *Sensibiliser les employés,
- *Intervenir sur tout début d'incendie,
- *Alerter, évacuer le public et accueillir les secours,
- *Entretien des moyens de secours.

Durée

Formation de 67 heures
(hors examen)

Pré-Requis

- *Etre médicalement apte,
- *Etre capable de retranscrire des anomalies sur une main courante,
- *Etre titulaire de l'AFPS, PSC1 de moins de 2 ans ou Etre titulaire d'un certificat en Sauvetage Secourisme du Travail ou PSE1 valide.

Equipe pédagogique

Tous nos formateurs encadrants
sont diplômés SSIAP 3

N° d'APF 73 09 00501 09



Programme de la formation

Le programme de formation peut se composer en 6 séquences :

1ère séquence :

Le Feu et ses conséquences (6 h).

2ème séquence :

Sécurité Incendie (17 h).

3ème séquence :

Installations Techniques (9 h).

4ème séquence :

Rôles et Missions des Agents de Sécurité Incendie (18 h).

5ème séquence :

Concrétisation des acquis (17 h)

6ème séquence :

Evaluation.

Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif, poudre, CO2

Vidéo projecteur, paperboard

Fiches de progression pédagogique

Bac à feu

Emetteurs-récepteurs

Modèles d'imprimé

SSI

Système informatisé de réponse

Exercices pratiques

- *Les visites d'établissements recevant du public,
- *Les exercices d'extinction de feux réels, de passage en atmosphère enfumée et d'utilisation des matériels,
- *Les exercices interactifs et de rondes avec résolution d'anomalies.

Documents remis

Diplôme SSIAP 1
(selon résultat examen)



RECYCLAGE SSIAP 1



Objectif :

Recyclage
Agent de Sécurité

Durée :

14 heures de face à face
pédagogique sur 2 jours

Pré-Requis :

*Etre titulaire du SSIAP 1 ou
d'une équivalence ou des
diplômes "ERP" et "IGH"
niveau 1 de moins
de 3 ans

*Avoir une qualification de
secourisme en cours de
validité (-de 2 ans)

Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants
sont diplômés SSIAP 3

Programme de la formation

Le programme de formation peut
se composer en 3 séquences :

1ère séquence :
Prévention (5h)

2ème séquence :
Moyens de secours (3h)

3ème séquence :
Mise en situation d'intervention (6h)

Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,
poudre, CO2
Vidéo projecteur, paperboard
Fiches de progression pédagogique
Bac à feu
Emetteurs-récepteurs
Modèles d'imprimé
SSI

Système informatisé de réponse

Documents remis

Attestation de recyclage SSIAP 1

N° d'APF

73 09 00501 09





REMISE A NIVEAU SSIAP 1



Objectif :

Remise à niveau
Agent de Sécurité

Durée :

21 heures de face à face
pédagogique sur 3 jours

Pré-Requis :

- *Etre titulaire du SSIAP 1 ou d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveau 1
- *Avoir une qualification de secourisme en cours de validité (-de 2 ans)
- *Présenter un certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service sécurité

Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants
sont diplômés SSIAP 3

Programme de la formation

Le programme de formation peut
se composer en 6 séquences :

1ère séquence :
Fondamentaux de sécurité incendie (3h)

2ème séquence :
Prévention (5h)

3ème séquence :
Moyens de secours (3h)

4ème séquence :
Mise en situation d'intervention (6h)

5ème séquence :
Exploitation du PC sécurité (2h)

6ème séquence :
Rondes de sécurité et surveillance des travaux (2h)

Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,
poudre, CO2
Vidéo projecteur, paperboard
Fiches de progression pédagogique
Bac à feu
Emetteurs-récepteurs
Modèles d'imprimé
SSI
Système informatisé de réponse

Documents remis

Attestation de remise à niveau

N° d'APF

73 09 00501 09





MODULE COMPLEMENTAIRE

Passerelle SP→SSIAP 1



Objectif :

- *Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme SSIAP 1 par équivalence.
- *Assurer la sécurité des personnes et des biens en ERP ou en IGH,
- *Sensibiliser les employés,
- *Intervenir sur tout début d'incendie,
- *Alerter, évacuer le public et accueillir les secours,
- *Entretien des moyens de secours.

Durée :

Formation de 43h30

Pré-Requis :

- *Etre SPP ou SPV ou pompier militaire
- *Etre médicalement apte,
- *Etre capable de retranscrire des anomalies sur une main courante,
- *Etre titulaire de l'AFPS, PSC1 de moins de 2 ans ou Etre titulaire d'un certificat en Sauvetage Secourisme du Travail ou PSE1 valide.

Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants sont diplômés SSIAP 3

N° d'APF 73 09 00501 09



Programme de la formation

Sécurité incendie (17 h).

Installations techniques (9 h).

Rôles et missions des agents de sécurité incendie (9 h).

Concrétisation des acquis (10h).

Les moyens pédagogiques

PANNEAU PEDAGOGIQUE

Extincteurs à eau, eau+additif, poudre, CO2

Vidéo projecteur, paperboard

Fiches de progression pédagogique

Bac à feu

Emetteurs-récepteurs

Modèles d'imprimé

SSI

Système informatisé de réponse

Exercices pratiques :

- *Les visites d'établissements recevants du public,
- *Les exercices d'extinction de feux réels, de passage en atmosphère enfumée et d'utilisation des matériels,
- *Les exercices interactifs et de rondes avec résolution d'anomalies.

Documents remis

Diplôme SSIAP 1



SSIAP 2

Formation Initiale



Objectif

- *Encadrer et former l'équipe de sécurité chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens en ERP et IGH,
- *Former les employés,
- *Diriger le poste de sécurité en cas de sinistre,
- *Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

Durée

Formation de 70 heures
(hors examen)

Pré-Requis

- *Etre apte physiquement, attesté par un certificat médical de moins de 3 mois,
- *Etre titulaire du SSIAP 1 ou équivalent,
- *Avoir exercé 1 emploi d'agent de service de sécurité incendie au moins 1607 heures durant les 24 derniers mois,
- *Etre titulaire de l'AFPS, PSC1 de moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité.

Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants
sont diplômés SSIAP 3

N° d'APF 73 09 00501 09

Programme de la formation

Le programme de formation peut se composer en 5 séquences :

1ère séquence :

Rôles et missions du chef d'équipe (38h).

2ème séquence :

Manipulation des systèmes de sécurité incendie (10h).

3ème séquence :

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (6h).

4ème séquence :

Le chef de poste central de sécurité en situation de crise (16h).

5ème séquence :

Evaluation.

Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif, poudre, CO2

Vidéo projecteur, paperboard

Fiches de progression pédagogique

Bac à feu

Emetteurs-récepteurs

Modèles d'imprimé

SSI

Système informatisé de réponse

Exercices pratiques

- *Les compte-rendu,
- *Les rapports,
- *Les consignes,
- *La gestion d'incidents,
- *Le permis de feu
- *La gestion de crises diverses.

Documents remis

Diplôme SSIAP 2
(selon résultat examen)





RECYCLAGE SSIAP 2



Objectif

Recyclage
Chef d'équipe sécurité

Durée

14 heures de face à face
pédagogique sur 2 jours

Pré-requis

*Etre titulaire du SSIAP 2 ou
d'une équivalence ou des
diplômes "ERP" et "IGH"
niveau 1 à 3,

*Avoir une qualification de
secourisme en cours de
validité (-de 2 ans)

Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants
sont diplômés SSIAP 3

Programme de la formation

Le programme de formation peut
se composer en 5 séquences :

1ère séquence :
Prévention (4h)

2ème séquence :
Moyens de secours (2h)

3ème séquence :
Gestion du PC sécurité (3h)

4ème séquence :
Organisation d'une séance de formation (2h)

5ème séquence :
L'équipe de sécurité incendie (3h)

Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,
poudre, CO2
Vidéo projecteur, paperboard
Fiches de progression pédagogique
Bac à feu
Emetteurs-récepteurs
Modèles d'imprimé
SSI

Système informatisé de réponse

Documents remis

Attestation de recyclage SSIAP 2

N° d'APF

73 09 00501 09





REMISE A NIVEAU SSIAP 2



Objectif

Remise à niveau
Chef d'équipe sécurité

Durée

21 heures de face à face
pédagogique sur 3 jours

Pré-requis

- *Etre titulaire du SSIAP 2 ou d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveau 1 à 3.
- *Avoir une qualification de secourisme en cours de validité (-de 2 ans)
- *Présenter un certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service sécurité

Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants
sont diplômés SSIAP 3

Programme de la formation

Le programme de formation peut
se composer en 7 séquences :

1ère séquence :

Fondamentaux de sécurité incendie (3h)

2ème séquence :

Mise en situation d'intervention (4h)

3ème séquence :

Prévention (4h)

4ème séquence :

Moyens de secours (2h)

5ème séquence :

Gestion du PC sécurité (3h)

6ème séquence :

Organisation d'une séance de formation (2h)

7ème séquence :

L'équipe de sécurité incendie (3h)

Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,
poudre, CO2
Vidéo projecteur, paperboard
Fiches de progression pédagogique
Bac à feu
Emetteurs-récepteurs
Modèles d'imprimé
SSI
Système informatisé de réponse

Documents remis

Attestation de remise à niveau

N° d'APF

73 09 00501 09





SSIAP 3

Formation Initiale



Objectif

- *Encadrer et former l'équipe de sécurité chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens en ERP et IGH,
- *Former les employés,
- *Diriger le poste de sécurité en cas de sinistre,
- *Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

Durée

Formation de 216 heures
(hors examen)

Pré-Requis

- *Etre apte physiquement, attesté par un certificat médical de moins de 3 mois,
- *Etre titulaire du SSIAP 2 ou ERP2 ou IGH2 et avoir exercé ces fonctions durant au moins 3 ans ou être titulaire d'un diplôme de niveau IV de l'Education Nationale.
- *Comprendre et pouvoir retranscrire la langue française.
- *Etre titulaire de l'AFPS, PSC1 de moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité.

Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants sont diplômés SSIAP 3

N° d'APF 73 09 00501 09

Programme de la formation

Le programme de formation peut se composer en 9 séquences :

1ère séquence :

Le feu et ses conséquences (12h).

2ème séquence :

La sécurité incendie et les bâtiments (65h)

3ème séquence :

La réglementation incendie (70h).

4ème séquence :

Gestion des risques (23h).

5ème séquence :

Conseils au chef d'établissement (6h).

6ème séquence :

Correspondant des commissions de sécurité (6h).

7ème séquence :

Le management de l'équipe de sécurité (26h).

8ème séquence :

Le budget du service sécurité (8h).

9ème séquence :

Evaluation

Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif, poudre, CO2
Vidéo projecteur, paperboard
Fiches de progression pédagogique
Bac à feu
Emetteurs-récepteurs
Modèles d'imprimé
SSI
Système informatisé de réponse

Exercices pratiques

- *Les compte-rendu,
- *Les rapports,
- *Les consignes,
- *La gestion d'incidents,
- *Le permis de feu
- *La gestion de crises diverses.

Documents remis

Diplôme SSIAP 3
(selon résultat examen)





RECYCLAGE SSIAP 3



Objectif

Recyclage
Chef de service sécurité

Durée

21 heures de face à face
pédagogique sur 3 jours

Pré-requis

*Etre titulaire du SSIAP 3 ou
d'une équivalence ou des
diplômes "ERP" et "IGH"
niveau 1 à 3,

*Avoir une qualification de
secourisme en cours de
validité (-de 2 ans)

Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants
sont diplômés SSIAP 3

Programme de la formation

Le programme de formation peut
se composer en 7 séquences :

1ère séquence :
Règlementation (4h).

2ème séquence :
Notions de droits civils et pénal (2h).

3ème séquence :
Fonction maintenance (2h).

4ème séquence :
Etude de cas (3h).

5ème séquence :
Accessibilité des personnes handicapées. (2h)

6ème séquence :
Analyses des risques (4h).

7ème séquence :
Moyens de secours (2h).

Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,
poudre, CO2

Vidéo projecteur, paperboard

Fiches de progression pédagogique

Bac à feu

Emetteurs-récepteurs

Modèles d'imprimé

SSI

Système informatisé de réponse

Documents remis

Attestation de recyclage SSIAP 3

N° d'APF

73 09 00501 09





REMISE A NIVEAU SSIAP 3



Objectif

Remise à niveau
Chef de service sécurité

Durée

35 heures de face à face
pédagogique sur 5 jours

Pré-requis

- *Etre titulaire du SSIAP 3 ou d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveau 1 à 3.
- *Avoir une qualification de secourisme en cours de validité (-de 2 ans)
- *Présenter un certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service sécurité

Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants
sont diplômés SSIAP 3

Programme de la formation

Le programme de formation peut se composer en 10 séquences :

1ère séquence :

Documents administratifs (3h).

2ème séquence :

Commissions de sécurité (3h).

3ème séquence :

Règlementation (7h).

4ème séquence :

Notions de droits civil et pénal (2h).

5ème séquence :

Fonction maintenance (2h).

6ème séquence :

Etude de cas (3h).

7ème séquence :

Accessibilité des personnes handicapées (2h).

8ème séquence :

Analyse des risques (5h).

9ème séquence :

Moyens de secours (2h).

10ème séquence :

Organisation d'un service de sécurité incendie (6h).

Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,
poudre, CO2

Vidéo projecteur, paperboard

Fiches de progression pédagogique

Bac à feu

Emetteurs-récepteurs

Modèles d'imprimé

SSI

Système informatisé de réponse

Documents remis

Attestation de remise à niveau

N° d'APF

73 09 00501 09





Module complémentaire DUT HSE - SSIAP 3



Objectif

Obtention du diplôme de
Chef de service sécurité
via le module complémentaire

Durée

24 heures de face à face
pédagogique sur 3 jours

Pré-requis

- * Etre titulaire du DUT HSE,
- * Avoir une qualification de secourisme en cours de validité (-de 2 ans)
- * Justifier de 1 aptitude physique,

Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants
sont diplômés SSIAP 3

Programme de la formation

Le programme de formation
se décompose en 3 parties :

1ère partie :
le feu et ses conséquences (4h)

- * Mise en Oeuvre des moyens d'extinction

2ème partie:
Le management de l'équipe de sécurité (12h)

- * Organiser le service
- * Notions de droits civil et pénal.

3ème partie :
le budget du service sécurité (8h)

- * La réalisation des budgets
- * La fonction achat
- * gérer les contrats de maintenances

Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,
poudre, CO2
Vidéo projecteur, paperboard
Fiches de progression pédagogique
Bac à feu
Emetteurs-récepteurs
Modèles d'imprimé
code du travail et pénal
Système informatisé de réponse

Documents remis

- * Diplome de chef de service de sécurité incendie
- * Classeur de formation SSIAP3

N° d'APF

73 09 00501 09





VERIFICATEUR INTERNE D'EXTINCTEURS MOBILES



Objectif

Effectuer la maintenance en interne des extincteurs portatifs, mobiles et fixes.

Durée

28 heures de face à face pédagogique sur 4 jours consécutifs, examen inclus.

Public

Vérificateurs professionnels et personnes chargées, dans les entreprises, de l'exploitation et de la maintenance des extincteurs

Equipe pédagogique

Tous nos formateurs sont diplômés SSIAP 3 et vérificateur extincteur.

Les moyens pédagogiques

- *Extincteurs à eau, eau+additif, poudre, CO2
- *Vidéo projecteur, paperboard
- *Divers matériels de maintenance d'extincteurs
- *Divers matériels de détection et d'extinctions automatiques.

Documents remis

- *Livret APSAD R4
- *Attestation de formation
- *Guide pratique pour la maintenance des extincteurs portatifs, mobiles et fixes.

Programme de la formation

1ère partie

module : généralités

- *Le feu
- *Classes de feux
- *Les modes de propagations
- *Agents extincteurs
- *Les différents types d'extincteurs
- *RIA
- *Les procédés d'extinction
- *Les moyens de détection et d'extinctions automatiques
- *Code du travail
- *Arrêté du 25 juin 1980
- *Bâtiments habités
- *Règles APSAD R4
- *Etablissements code du travail
- *Règles d'implantation

2ème partie

1er module : La réglementation

- *Visite de maintenance
- *Révision
- *Opération à effectuer
- *Maintenance et gestion d'un parc d'extincteurs
- *Maintenance préventive systématique. Modes opératoires
- *Prescriptions réglementaires relatives aux accidents dues aux extincteurs
- *Réforme des extincteurs.
- *Norme Française NFS 61919

2ème module : La maintenance des extincteurs portatifs

- *Domaine d'application
- *Références normatives
- *Termes et définitions
- *Inspections effectuées par l'utilisateur
- *Maintenance effectuée par une personne compétente
- *Extincteurs portatifs dont la maintenance n'est pas acceptée
- *Recharge des extincteurs portatifs
- *Remplacement des éléments
- *Etiquette de maintenance
- *Révision en atelier
- *Durée de vie d'un extincteur portatif
- *Conseils professionnels.

Examen final

- a) Test théorique par questionnaire type QCM informatisé
- b) Test pratique de travaux de maintenance.



SECOURISME

S'initier aux premiers secours

Devenir secouriste

Secourir en milieu médical et paramédical



Le défibrillateur et la Réanimation cardio-pulmonaire

Public concerné

Tout public

Objectifs

Conduite à tenir devant
un arrêt cardiaque.

A l'issue de formation le
participant aura été formé à
la prise en charge d'une
personne en arrêt cardiaque
et l'utilisation d'un
défibrillateur automatisé externe.

Equipe pédagogique

Formateur PAE3 ou formateur SST.

Programme

- Qu'est-ce que l'arrêt cardiaque.
- Les conséquences d'un arrêt cardiaque.
- Comment reconnaître un arrêt cardiaque.
- Les gestes de secours en présence d'une victime en arrêt cardiaque.
- Questions diverses.

Durée

1h45



Formation initiale SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Public

Tous salariés d'entreprises
publiques ou privées

Encadrement

Formateur à jour de sa formation

Pré-requis

Aucun

Objectif

* Etre capable d'intervenir face
à une situation d'accident

* Etre capable de mettre en application ses
compétences de SST au service de l'entreprise

Durée

Formation de 14 heures de face à face
pédagogique de 4 à 10 stagiaires,
+ module optionnel "Risques spécifiques"
(durée à déterminer).

Méthodes et modalités d'animation

Animation à l'aide d'un support vidéo projeté.
Alternance d'apports théoriques
et d'échanges, étude de cas
et mise en situation.

Programme

ETRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT:

1. Situer le cadre juridique : dans son entreprise,
en dehors et lors de son intervention
2. Réaliser une protection adaptée
3. Examiner la victime
4. Faire alerter ou alerter les secours selon l'organisation
de l'entreprise
5. Etre capable de secourir:
Face à un saignement abondant, à un étouffement, à une
personne qui parle et se plaint d'un malaise, de brûlures,
de plaies graves ou plaies simples,
ou ne parle pas et respire et ne respire plus

ETRE CAPABLE DE METTRE EN APPLICATION SES COMPETENCES DE SST AU SERVICE DE L'ENTREPRISE:

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation
de la prévention
7. Mettre en œuvre ses compétences en matière de
protection au profit de la prévention
8. Informer les personnes désignées dans le plan
d'organisation de la prévention de la (ou des) situation(s)

Evaluation

Evaluation des stagiaires par le biais de 2 épreuves certificatives
réalisées à partir de:

- Mise en place d'une situation d'accident de travail simulée
- sous forme d'entretien entre le candidat et le formateur

Supports remis

- * Une carte de Sauveteur Secouriste du Travail
- * Un aide mémoire
- * Un autocollant SST

ANALYSE



Organisme de Formation Vara production
8 rue Juliette Giret - 09500 RIEUCROS

Tél : 05.61.67.37.21 Mail : contac@varaproduction.fr
N° siret: 803 823 806 00028 N° activité: 73 09 00501 09

Maintien et Actualisation des Compétences

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Public

Tous salariés d'entreprises
publiques ou privées

Encadrement

Formateur à jour de sa formation

Pré-requis

Etre titulaire du certificat SST
délivré par le réseau AMRP/INRS

Objectif

* Maintenir et actualiser ses compétences de
sauveteur secouriste du travail

Durée

Formation de 7 heures de face à face
pédagogique. de 4 à 10 stagiaires,
+ module optionnel "Risques spécifiques"
(durée à déterminer).

Méthodes et modalités d'animation

Animation à l'aide d'un support vidéo projeté.
Alternance d'apports théoriques
et d'échanges, étude de cas
et mise en situation.



ANALYSE

Programme

Révision des compétences:

**ETRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE A UNE
SITUATION D'ACCIDENT:**

1. Situer le cadre juridique : dans son entreprise,
en dehors et lors de son intervention
2. Réaliser une protection adaptée
3. Examiner la victime
4. Faire alerter ou alerter les secours selon l'organisation
de l'entreprise
5. Etre capable de secourir:
Face à un saignement abondant, à un étouffement, à une
personne qui parle et se plaint d'un malaise, de brûlures,
d'une douleur empêchant tous mouvement, d'une plaie qui
ne saigne pas abondamment
Face à une victime qui:
ne parle pas et respire et ne respire pas

**ETRE CAPABLE DE METTRE EN APPLICATION SES
COMPETENCES DE SST AU SERVICE DE L'ENTREPRISE:**

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation
de la prévention
7. Mettre en œuvre ses compétences en matière de
protection au profit de la prévention
8. Informer les personnes désignées dans le plan
d'organisation de la prévention de la (ou des) situation(s)

Evaluation

Evaluation des stagiaires par le biais de 2 épreuves certificatives
réalisées à partir de:

- D'une situation d'accident de travail simulée
- sous forme de questions courtes et simples après l'évaluation 1

Supports remis

- * Une carte de Sauveteur Secouriste du Travail
- * Un aide mémoire
- * Un autocollant SST



Organisme de Formation Vara production
8 rue Juliette Giret - 09500 RIEUCROS

Tél : 05.61.67.37.21 Mail : contac@varaproduction.fr
N° siret: 803 823 806 00028 N° activité: 73 09 00501 09



AFGSU Niveau 1

Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1

Objectif

Prendre en charge des urgences vitales.
Prendre en charge des urgences potentielles.
Participer à la prévention des risques collectifs.
Etre capable d'intervenir en cas d'urgence médicale.

Public

Personnel non soignant.

Durée

2 jours

Equipe pédagogique

Formateurs GSU habilités par le CESU à enseigner les gestes et soins d'urgence

Programme de la formation

Module 1: Prise en charge des urgences vitales

- * Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en oeuvre une protection adaptée.
- * Alerter le 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés.
 - * Arrêter une hémorragie externe.
- * L'obstruction aiguë des voies aériennes et les gestes adéquats.
- * Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
- * Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec défibrillateur automatisé externe (DAE).

Module 2: Prise en charge des urgences potentielles

- * Les signes de gravité d'un malaise et les gestes adéquats.
- * Les signes de gravité d'un traumatisme cutané et/ou osseux et les gestes adéquats.
- * Les signes de gravité d'une brûlure et les actions appropriées.
 - * Le relevage et le brancardage.

Module 3: Participer à la prévention des risques collectifs

- * Identifier un danger dans l'environnement et appliquer une protection adaptée.
- * Identifier son rôle en cas de déclenchement du plan blanc.
 - * Etre sensibilisé aux risques NRBC.





RECYCLAGE AFGSU Niveau 1

Formation aux gestes et soins
d'urgence de niveau 1

Objectif

- Revoir la prise en charge des urgences vitales.
- Revoir la prise en charge des urgences potentielles.
- Poursuivre sa participation à la prévention des risques collectifs.
- Etre capable d'intervenir en cas d'urgence médicale.

Public

Personnel non soignant
titulaire de l'AFGSU 1 dont la validité
est inférieure à 4 ans

Durée

1 jours

Equipe pédagogique

Formateurs GSU habilités par le CESU
à enseigner les gestes et soins d'urgence

Programme de la formation

Module 1: Prise en charge des urgences vitales

- * Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en oeuvre une protection adaptée.
- * Alerter le 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés.
 - * Arrêter une hémorragie externe.
- * L'obstruction aiguë des voies aériennes et les gestes adéquats.
- * Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
- * Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec défibrillateur automatisé externe (DAE).

Module 2: Prise en charge des urgences potentielles

- * Les signes de gravité d'un malaise et les gestes adéquats.
- * Les signes de gravité d'un traumatisme cutané et/ou osseux et les gestes adéquats.
- * Les signes de gravité d'une brûlure et les actions appropriées.
 - * Le relevage et le brancardage.

Module 3: Poursuivre sa participation à la prévention des risques collectifs

- * Identifier un danger dans l'environnement et appliquer une protection adaptée.
- * Identifier son rôle en cas de déclenchement du plan blanc.
 - * Etre sensibilisé aux risques NRBC.





AFGSU Niveau 2

Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2

Objectif

Acquérir les connaissances nécessaires à :

la prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel, l'application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires

Public

Professionnels de santé inscrits dans la 4e partie du Code de la santé publique (arrêté du 3 mars 2006)
Aides médico-psychologiques (nouveau)

Durée

21 heures (3 jours)

Equipe pédagogique

Formateurs GSU habilités par le CESU à enseigner les gestes et soins d'urgence

Programme de la formation

• Module 1 (6H) :

Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales

• Module 2 (3H) : Module

Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles

• Attestation spécialisée (3H) :

**Enseignement relatif aux risques collectifs
Situations d'exception au sein d'un établissement de santé
Rôle en cas de déclenchement du plan blanc
Sensibilisation aux risques NRBC.**

• Module 3 (3H) :

**Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales
Utilisation du matériel prévu sur le chariot d'urgence, ou matériel embarqué, mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux, maintenance et matériovigilance des matériels d'urgence**

• Module 2 (3H) :

**Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles :
Utilisation du matériel d'immobilisation, relevage et brancardage, faire face à un accouchement inopiné, règles de protection face à un risque infectieux.**

• Attestation spécialisée (3H) :

Participation à la mise en œuvre des plans sanitaires, identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC et savoir se protéger par la tenue adaptée prévue.





Recyclage AFGSU Niveau 2

Recyclage Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2

Objectif

- Revoir la prise en charge des urgences vitales.
- Revoir la prise en charge des urgences potentielles.
- Poursuivre sa participation à la prévention des risques collectifs.
- Etre capable d'intervenir en cas d'urgence médicale.

Public

Personnel soignant titulaire de l'AFGSU 2 dont la validité est inférieure à 4 ans.

Durée

1 jour (7 heures)

Equipe pédagogique

Formateurs GSU habilités par le CESU à enseigner les gestes et soins d'urgence

Programme de la formation

Module 1: La prise en charge des urgences vitales

- * Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en oeuvre une protection adaptée.
- * Alerter le 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés.
- * Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
- * L'obstruction aiguë des voies aériennes et les gestes adéquats.
- * L'utilisation des appareils non invasif de surveillance des paramètres vitaux.
- * Les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.

Module 2: Prise en charge des urgences potentielles

- * Les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et les gestes adéquats.
- * Les signes de gravité d'une brûlure et les actions appropriées.
- * Les règles élémentaires d'hygiène
- * La prise en charge adaptée d'un traumatisme.
- * Le relevage et le brancardage.

Les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné.

- * Les règles de protection face à un risque infectieux.

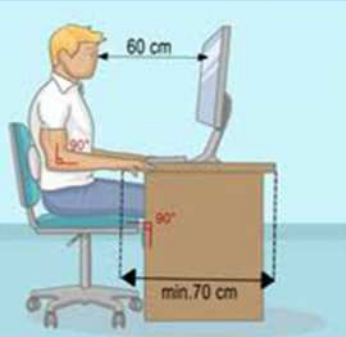
Module 3: Poursuivre sa participation à la prévention des risques collectifs

- * Identifier un danger dans l'environnement et appliquer une protection adaptée.
- * Participer à la mise en oeuvre des dispositifs ORSAN.
- * Intégrer son action au sein des plans de secours, du plan blanc ou du blanc bleu.
- * Les risques NRBC-E et la conduite appropriée en cas d'activation de plan blanc.
- * Les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques.



*PREVENTION DES
RISQUES
PROFESSIONNELS*

Prévenir et identifier les troubles musculo-squelettiques
Devenir et maintenir ses compétences d'Acteur Prévention Secours



FORMATION GESTES ET POSTURES (Spéciale Bureautique)



Public concerné

Tous salariés des entreprises publiques ou privées.

Objectifs

Connaitre et appliquer les techniques de sécurité physique et d'économie d'effort, afin de limiter les atteintes à la santé.

Appréhender les risques dorso-lombaires et la prévention (directive du Conseil 90/269/CEE et code du travail Art. R231-66).

Durée

4h de face à face pédagogique.

Programme

- * Introduction sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) et l'état des lieux des pathologies en France
- * Anatomie et biomécanique
- * Risques et pathologies du travail
- * Études des postes de travail
- * L'aménagement du poste de travail (ergonomie, ambiance ...)
- * La posture à adopter
- * Entraînement aux gestes corrigés

Supports remis

- * Attestation de formation
- * Livret de formation





MANUTENTION DES PERSONNES ÂGÉES ET PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



Objectif

- Adopter les gestes et techniques adaptés à la manutention des personnes âgées, afin de se prémunir des risques d'accidents du travail et des maladies professionnelles

Public

Toute personne travaillant auprès de personnes à mobilité réduite

Equipe Pédagogique

Formateur spécialisé en manutention certifié par le réseau prévention.

Durée

7h00

Documents remis

- Attestation de formation

N° APF: 73 09 00501 09



Programme de la formation

Théorique

- Les accidents du travail et les maladies professionnelles dans la branche d'activité
- Connaissance de la mécanique humaine (Notions d'anatomie et de biomécanique)
- Les troubles musculo-squelettiques (TMS) Facteurs de risque et pathologies du travail
- Les principes d'économie d'effort et de sécurité physique

Pratique

- Apprentissage des techniques gestuelles de manutention:
 - * Les différents types de transferts
 - * Techniques de translation, de rehaussement, de redressement et d'abaissement
 - * Aide à la marche
 - * Ponté pelvien
 - * Mise sur le côté
 - * Relevé au sol
 - * Les techniques de pivots...
- Connaître les auxiliaires techniques:
 - * Drap de glisse,
 - * Lève malade et palan
 - * Verticalisateur, guidon de transfert
 - * Planches de transfert...



MANUTENTION DES PERSONNES HANDICAPEES ET PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



Objectif

- Adopter les gestes et techniques adaptés à la manutention des personnes handicapées, afin de se prémunir des risques d'accidents du travail et des maladies professionnelles

Public

Toute personne travaillant auprès de personnes à mobilité réduite

Equipe Pédagogique

Formateur spécialisé en manutention certifié par le réseau prévention.

Durée

7h00

Documents remis

- Attestation de formation
- Livret de formation

N° APF: 73 09 00501 09



Programme de la formation

Théorique

- Les accidents du travail et les maladies professionnelles dans la branche d'activité
- Connaissance de la mécanique humaine (Notions d'anatomie et de biomécanique)
- Les troubles musculo-squelettiques (TMS) Facteurs de risque et pathologies du travail
- Les principes d'économie d'effort et de sécurité physique

Pratique

- Apprentissage des techniques gestuelles de manutention:
 - * Les différents types de transferts
 - * Techniques de translation, de rehaussement, de redressement et d'abaissement
 - * Aide à la marche
 - * Ponté pelvien
 - * Mise sur le côté
 - * Relevé au sol
 - * Les techniques de pivots...
- Connaître les auxiliaires techniques:
 - * Drap de glisse,
 - * Lève malade et palan
 - * Verticalisateur, guidon de transfert
 - * Planches de transfert...



Formation Initiale

Acteur prevention secours intervenant à domicile (APS ASD)

Public

Personnel travaillant dans
le secteur de l'aide à domicile

Pré requis

Aucun

Objectif

- Connaître les risques de son métier
- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Identifier un danger et les risques associés
- Comprendre le fonctionnement du corps humain et les risques d'atteintes à la santé
 - Analyser sa situation de travail et définir des pistes de solution
 - Le sauveteur secouriste du travail
 - La conduite à tenir en cas d'accident

Durée

Formation de 21h00
de 4 à 10 personnes par session

Documents remis

- Certificat de formation INRS
- Livret de formation

Encadrement de la formation

Formateur à jour de sa formation continue

Méthodes et modalités d'animation

Animation à l'aide d'un support vidéo projeté.
Alternance d'apports théoriques
et d'échanges, étude de cas
et mise en situation

Programme de la formation

Domaine de compétences 1 : PREVENTION

- * Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- * Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- * Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel
- * Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- * Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse
- * Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée

* Alerter la hiérarchie

- * Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour la personne aidée et l'intervenant visant une efficacité maximum de l'intervention

Domaine de compétence 2 : SECOURS

- * Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement Situer le cadre juridique de son intervention
- * Réaliser une protection adaptée
- * Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- * Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existante
- * Secourir la victime de manière appropriée

Maintien et Actualisation des Compétences Acteur prévention secours intervenant à domicile (APS ASD)

Public

Personnel travaillant dans
le secteur de l'aide à domicile

Pré requis

Personnel certifié APS ASD
de moins de 24 mois

Objectif

- Connaître les risques de son métier
- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Identifier un danger et les risques associés
- Comprendre le fonctionnement du corps humain et les risques d'atteintes à la santé
 - Analyser sa situation de travail et définir des pistes de solution
 - Le sauveteur secouriste du travail
 - La conduite à tenir en cas d'accident

Durée

Formation de 07h00
de 4 à 10 personnes par session

Documents remis

- Certificat de formation INRS
- Livret de formation

Encadrement de la formation

Formateur à jour de sa formation continue

Méthodes et modalités d'animation

Animation à l'aide d'un support vidéo projeté.
Alternance d'apports théoriques
et d'échanges, étude de cas
et mise en situation

Programme de la formation

Domaine de compétences 1 : PREVENTION

- * Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- * Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- * Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel
- * Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- * Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse
- * Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée
- * Alerter la hiérarchie
- * Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour la personne aidée et l'intervenant visant une efficacité maximum de l'intervention

Domaine de compétence 2 : SECOURS

- * Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement Situer le cadre juridique de son intervention
- * Réaliser une protection adaptée
- * Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- * Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existante
- * Secourir la victime de manière appropriée

***HABILITATION
ELECTRIQUE***

Travailler à proximité d'une installation électrique
Réaliser des opérations simple en électricité
Réaliser des opérations électriques en basse tension

Public/Pré-requis

Personnel non électricien
qui opère dans des zones
où existent des risques
électriques.

Objectif

Exécuter en sécurité des
opérations simples
d'ordre non électrique.

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant
une expérience certaine
dans les domaines
électriques concernés.

Durée

1 jour de face à face
pédagogique.

Supports remis

Attestation de formation.

Programme

- **Présentation et évolution**
de la réglementation en électricité.
- **Notions sur les grandeurs de base.**
- **Les dangers électriques.**
- **Les zones à risque électriques.**
- **Les niveaux d'habilitation.**
- **Les documents applicables.**
- **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
- **Utilisation des matériels et outillages**
de sécurité.
- **Conduites à tenir en cas d'accident**
ou incendie d'origine électrique.
- **Contrôle individuel des**
connaissances.
- **Application sur une installation**
type (maquette pédagogique).
- **Travaux pratiques et évaluation**
pratique sur site du stagiaire.

Validation

A l'issue de la séance pratique, un
avis et une proposition de titre
d'habilitation pré rédigé seront
adressés à l'employeur.



Public/Pré-requis

**Personnel non électricien
qui opère dans des zones
où existent des risques
électriques.**

**Personnel non électricien
titulaire d'un titre d'habilitation
en limite de validité.**

Objectif

**Exécuter en sécurité des
opérations d'ordre non électrique,
dans le respect des prescriptions de
la publication UTE C 18-510 version
2010 pour les personnes habilitées
selon la version 1988.**

Formateurs

**Electriciens qualifiés ayant
une expérience certaine
dans les domaines
électriques concernés.**

Durée

**1 jour de face à face
pédagogique.
Recyclage tous les 3 ans.**

Programme

- Retour d'expérience.
- Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- Les grandeurs électriques de base.
- Analyses de risques.

Validation

**A l'issue de la formation en salle
une attestation de formation est
adressée à l'employeur.**

Supports remis

Attestation de formation.





Public/Pré-requis



Programme

Personnel non électricien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques. Il a reçu préalablement une formation électrique adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

Objectif

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des textes réglementaires.

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

Durée

2 jours dont 1/2 jour de pratique.

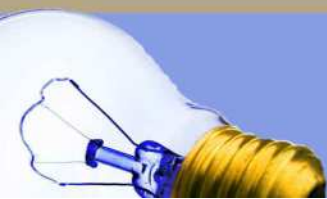
Supports remis

Attestation de formation.

- **Présentation et évolution de la réglementation en électricité.**
- **Notions sur les grandeurs de base.**
- **Les dangers électriques.**
- **Les zones à risque électriques.**
- **Les niveaux d'habilitation.**
- **Les documents applicables.**
- **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
- **Utilisation des matériels et outillages de sécurité.**
- **Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.**
- **Contrôle individuel des connaissances.**
- **Application sur une installation type (maquette pédagogique).**
- **La distribution électrique.**
- **Le matériel électrique.**
- **Les EPI. La mise en sécurité.**
- **Les procédures d'intervention BS.**

Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.





Public/Pré-requis

Personnel non électricien
opérant dans des zones où existent
des risques électriques.
Personnel non électricien titulaire
d'un titre d'habilitation en limite
de validité et devant évoluer vers
le niveau BS et/ou BE Manoeuvres.

Objectif

Exécuter en sécurité des
interventions de remplacement
et de raccordement simples,
des manoeuvres dans le respect des
prescriptions de la C 18-510 version
2010 pour les personnes habilitées
selon la version 1988.

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant
une expérience certaine
dans les domaines
électriques concernés.

Durée

1,5 jours dont 1/2 jour de pratique.
Recyclage tous les 3 ans.



Programme

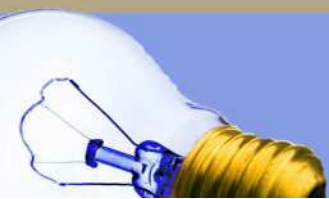
- **Retour d'expérience.**
- **Présentation et évolution de la**
règlementation en électricité.
- **Les grandeurs électriques de base**
et le matériel électrique.
- **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
- **Analyses de risques.**
- **Travaux pratiques et évaluation**
pratique sur site du stagiaire.

Validation

A l'issue de la séance pratique, un
avis et une proposition de titre
d'habilitation pré rédigé seront
adressés à l'employeur.

Supports remis

Attestation de formation.





Public/Pré-requis

Personnel électricien chargé de consignation en vue d'effectuer des travaux sur des ouvrages électriques en basse tension.



Objectif

Exécuter en sécurité des opérations de consignation et déconsignation et effectuer les démarches réglementaires auprès des intervenants.

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

Durée

2,5 jours dont 1/2 journée de pratique.

Supports remis

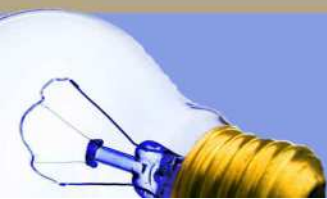
Attestation de formation.

Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.

Programme

- **Présentation et évolution de la réglementation en électricité.**
- **Notions sur les grandeurs de base.**
- **Les dangers électriques.**
- **Les zones à risque électriques.**
- **Les niveaux d'habilitation.**
- **Les documents applicables.**
- **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
- **Utilisation des matériels et outillages de sécurité.**
- **Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.**
- **Contrôle individuel des connaissances.**
- **Application sur une installation type (maquette pédagogique).**
- **La distribution électrique.**
- **Le matériel électrique.**
- **Les EPI. La mise en sécurité.**
- **Les procédures de consignation et déconsignation .**





Public/Pré-requis

Personnel électricien dont l'habilitation est obsolète, chargé de consignation en vue d'effectuer des travaux sur des ouvrages électriques en basse tension.



Programme

Objectif

Exécuter en sécurité des opérations de consignation et déconsignation et effectuer les démarches réglementaires auprès des intervenants.

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

Durée

1.5 jours dont 1/2 journée de pratique.

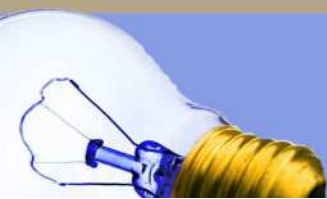
Supports remis

Attestation de formation.

Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.

- * **Retour d'expérience.**
- * **Présentation et évolution de la réglementation en électricité.**
- * **Rappel sur les thèmes:**
 - **Notions sur les grandeurs de base.**
 - **Les dangers électriques.**
 - **Les zones à risque électriques.**
 - **Les niveaux d'habilitation.**
 - **Les documents applicables.**
 - **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
 - **Utilisation des matériels et outillages de sécurité.**
 - **Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.**
 - **Contrôle individuel des connaissances.**
 - **Application sur une installation type (maquette pédagogique).**
 - **La distribution électrique.**
 - **Le matériel électrique.**
 - **Les EPI. La mise en sécurité.**
 - **Les procédures de consignation et déconsignation .**





Public/Pré-requis

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques.

Objectif

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des textes règlementaires.

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

Durée

3 jours dont 1/2 journée de pratique.

Supports remis

Attestation de formation.

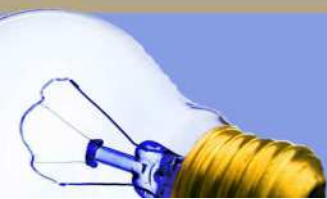


Programme

- **Présentation et évolution de la réglementation en électricité.**
- **Notions sur les grandeurs de base.**
- **Les dangers électriques.**
- **Les zones à risque électriques.**
- **Les niveaux d'habilitation.**
- **Les documents applicables.**
- **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
- **Utilisation des matériels et outillages de sécurité.**
- **Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.**
- **Contrôle individuel des connaissances.**
- **Application sur une installation type (maquette pédagogique).**
- **La distribution électrique.**
- **Le matériel électrique.**
- **Les EPI. La mise en sécurité.**
- **Les procédures d'intervention BR.**

Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.





Public/Pré-requis

Personnel électricien dont l'habilitation est obsolète, appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques.

Objectif

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des textes réglementaires.

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

Durée

1,5 jours dont 1/2 journée de pratique.

Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.

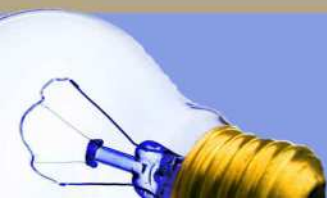


Programme

- * Retour d'expérience.
- * Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- * Rappel sur les thèmes:
 - Notions sur les grandeurs de base.
 - Les dangers électriques
 - Les zones à risque électriques.
 - Les niveaux d'habilitation.
 - Les documents applicables.
 - Les moyens de protection (EPC-EPI).
 - Utilisation des matériels et outillages de sécurité
 - Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.
 - Contrôle individuel des connaissances.
 - Application sur une installation type (maquette pédagogique).
 - La distribution électrique
 - Le matériel électrique.
 - Les EPI. La mise en sécurité.
 - Les procédures d'intervention BR.

Supports remis

Attestation de formation.





Public/Pré-requis

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques.

Objectif

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

Durée

3 jours dont 1/2 journée de pratique.

Supports remis

Attestation de formation.

Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.

Programme

Présentation et évolution de la réglementation en électricité.

- La distribution électrique.
- Les dangers de l'électricité.
- Les zones à risque électrique.
- Les opérations électriques et non électriques.
- Les niveaux d'habilitation.
- Les documents applicables.
- Les moyens de protection (EPC-EPI).
- La consignation.
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
- Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.
- Contrôle individuel des connaissances.

PARTIE BASSE TENSION

- Application et évaluation pratique sur installation type (maquette pédagogique).
- Ouvrages et installations basse tension.
- Contrôle individuel des connaissances.





Public/Pré-requis

Personnel électricien dont l'habilitation est obsolète, chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques.

Objectif

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

Durée

1,5 jours dont 1/2 journée de pratique.

Supports remis

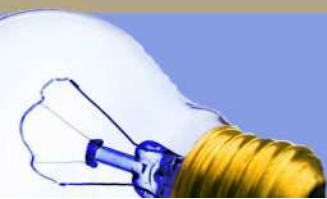
Attestation de formation.

Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.

Programme

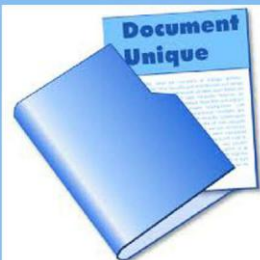
- * Retour d'expérience.
- * Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- * Rappel sur les thèmes:
 - La distribution électrique.
 - Les dangers de l'électricité.
 - Les zones à risque électrique.
 - Les opérations électriques et non électriques.
 - Les niveaux d'habilitation.
 - Les documents applicables.
 - Les moyens de protection (EPC-EPI).
 - La consignation.
 - Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
 - Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.
 - Contrôle individuel des connaissances.
- PARTIE BASSE TENSION**
 - Application et évaluation pratique sur installation type (maquette pédagogique).
 - Ouvrages et installations basse tension.
 - Contrôle individuel des connaissances.



MANAGEMENT
ET
SECURITE

Evaluer les risques professionnels : réaliser son Document Unique
Prévention des salariés intérimaires
Prendre en compte la mobilité des personnes âgées
Correspondant interne en prévention sécurité santé au travail

REALISER SON DOCUMENT UNIQUE



Règlementation

Le chef d'établissement doit transcrire dans un Document Unique (D.U.) les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé. Ce document doit être mis à jour au moins annuellement. (Code du Travail, article R.230-1, décret n°2001-20016 du 5 novembre 2001).

Objectif

Elaborer son Document Unique en étant capable d'identifier et hiérarchiser les risques professionnels.

Public

Personnel désirant assurer la réalisation du Document Unique en intra entreprise.

Durée

14 h sur 2 journées

Programme de la formation

- La réglementation et les sanctions :
 - Code du Travail.
 - Le différents décrets et circulaires.
 - Les acteurs internes et externes.
- Organisation de l'évaluation des risques :
 - Identification des postes de travail.
 - Découpage des unités de travail.
 - Identifier les dangers.
 - Estimer et hiérarchiser les risques.
 - Les cas particuliers.
 - L'évaluation des risques psycho-sociaux.
- Rédiger et organiser son Document Unique :
 - Recueillir les résultats de l'évaluation.
 - Les éléments obligatoires.
 - La mise en forme.
- Construire son plan d'actions de prévention :
 - Agir sur les causes et diminuer les risques.
 - Planifier les actions de prévention.
 - Le management des risques.
- Le suivi et la mise à jour du Document Unique.
 - Suivi des actions mises en place.
 - Organiser le bilan de son D.U.
 - Réévaluer les risques professionnels.
 - Révision et amélioration du plan d'actions.
 - Mise à jour du D.U.





La prévention des salariés intérimaires au sein d'une entreprise



Objectifs

Acquérir les connaissances sur les devoirs et obligations envers les salariés intérimaires et les intégrer au plan de prévention sécurité dans l'entreprise.

Durée

7 heures

Public

Toutes personnes sollicitant le service d'un intérimaire et/ou étant appelées à l'accueillir et à le manager

Equipe pédagogique

Consultant en prévention

Documents remis

Livret pédagogique
Attestation de formation

Programme de la formation

- La réglementation

- La relation tripartite

- * Vos droits
- * Vos responsabilités
- * La prévention
- * En cas d'accident de travail

- De la commande à la fin de mission (action de prévention)

- * Votre demande d'intérimaire à l'agence
- * Le contrôle et l'intégration
- * Le bilan de fin de mission



Les moyens pédagogiques

Supports audiovisuels
Supports papier CARSAT
Etude de cas, échanges et débats

Evaluation

*Evaluation sous forme de QCM





Prendre en compte la mobilité des personnes âgées



Objectif

* Ressentir et comprendre les effets du vieillissement dans le but d'améliorer les conditions de vie de la personne âgée en se mettant à sa place.

* Favoriser l'émergence de bonnes pratiques de manutention pour le confort et le bien-être de la personne âgée.

Public

Tous salariés dans le domaine du soin et accompagnant des personnes âgées

Equipe Pédagogique

Formateur spécialisé en manutention certifié par le réseau prévention.

Durée

4h00

Documents remis

- Attestation de formation

N° APF: 73 09 00501 09



Programme de la formation

* Essai et ressenti individuel de simulateurs de vieillissement sur 3 ateliers :

- La motricité : prothèses ciblant les articulations (Perte de motricité et d'amplitude articulaire)
- La vue : utilisation de lunettes spéciales pouvant simuler 3 pathologies oculaires différentes
- L'ouïe : le simulateur joue sur la fréquence et non sur la force du son.

* Mise en pratique des techniques de manutention en respectant les règles de sécurité et d'économie d'effort :

* Ateliers de mises en pratique de techniques de manutention manuelle de personne âgée en utilisant du matériel tel que : lit, fauteuil roulant, lève malade, planche de transfert, drap de glisse..

Le + de la formation

Jeux de rôle avec le simulateur de vieillesse permettant une prise de conscience de l'altération des fonctions due au vieillissement et par la suite, une adaptation, une compréhension et une empathie de la part du personnel.





Correspondant interne en prévention sécurité santé au travail



Depuis le 1er juillet 2012, et quel que soit l'effectif de l'entreprise, tout employeur a obligation de nommer un responsable sécurité dans son entreprise. Cette obligation est posée par l'article: L 4644-1 du Code du travail (Loi n°2011-867 du 20/07/2011)

Objectif

Devenir acteur actif de l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail au sein de son entreprise

Durée

21 heures

Pré-Requis

* Avoir effectué l'auto formation en ligne «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels» de l'INRS

Equipe pédagogique

Consultant en prévention des risques professionnels

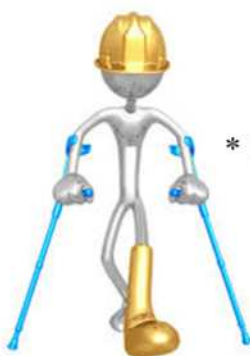
Documents remis

Livret pédagogique
Attestation de formation

N° d'APF 73 09 00501 09



Prévention



Programme de la formation

- * La réglementation
- * Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- * Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement et les définitions
- * Les conditions d'une démarche prévention santé sécurité
- * La méthodologie d'analyse et d'évaluation des risques professionnels au poste de travail
- * L'analyse d'un accident de travail
- * La réalisation d'un plan d'action
- * Les divers moyens et outils de la prévention santé sécurité
- * L'obligation de pénibilité au travail
- * Retranscription dans le document unique

Les moyens pédagogiques

Supports audiovisuels
Vidéo projecteur, paperboard
Fiches de progression pédagogique
Système informatisé de réponse

Evaluation

*Evaluation sous forme de QCM



Formations partout en France en Intra-entreprise & Inter-entreprises.

Formation, conseil,
Audit de sécurité,
Accompagnement.

Site : www.varaproduction.fr

NOUS CONTACTER



VARA PRODUCTION Organisme de Formation

8 rue Juliette Giret 09 500 RIEUCROS

Tél : 05.61.67.37.21

E-mail : contact@varaproduction.fr

